



INTERVENTION DANS LE CADRE DE L'ATELIER 4 : Valérie KLEIN, psychologue clinicienne dans l'Education Nationale, intervenante dans le dispositif PRE dans des temps d'analyse de pratique pour les accompagnateurs.

Dans quelles conditions, dans quels espaces intermédiaires les attentes respectives des parents et des professionnels trouvent-elles à se rencontrer et à évoluer à partir de la demande initiale ?

Face à cette question complexe, où l'ensemble des signifiants pour chaque terme est porteur d'interprétations singulières et multiples, il nous est apparu pertinent de centrer notre intervention autour de l'origine de la demande qui va inaugurer la rencontre, qui va inaugurer des positions qui ne sont pas figées mais qui vont être à requestionner dans la rencontre et le travail avec les familles et l'enfant. Notre intervention questionnera certains points d'accroche qui permettront d'enrichir votre réflexion et votre pratique.

INTRODUCTION

- Partons du postulat que toute demande se réfère à un besoin.

Les sciences sociales se sont longuement appuyées sur la théorie de Maslow qui énonce les différents besoins de la personne de manière hiérarchiques : besoins primaires (faim, soif, sexualité, respiration, sommeil, élimination), besoin de sécurité (environnement stable et prévisible, sans anxiété ni crise), besoin d'appartenance, besoin d'estime (confiance et respect de soi, reconnaissance et appréciation des autres), besoin d'accomplissement de soi. A l'heure d'aujourd'hui, on peut penser qu'il existe une forme de complexité qui ne peut ignorer l'interdépendance entre ces besoins qu'ils soient physiologiques, identitaires et psycho-affectifs.

- *En termes de besoin, sur quoi repose alors la demande PRE ?*

Autour d'une situation, les professionnels peuvent être invités à se questionner et à repérer ce qu'il en est des besoins autour des demandes...

- **la demande initiale, parallèle avec une indication de consultation psychologique.**

Généralement en institution ou en milieu scolaire, le patient est adressé par un tiers. Prenons pour exemple cette situation récurrente: « la maîtresse de mon fils veut que je vous rencontre car il a un problème ». Sous cette formulation, les signifiants sont multiples.

- Qui demande ?
- Pourquoi ?
- Quel est le problème ?
- Qui est le problème ?
- Qui a un problème ?
- Qu'est-ce qui fait problème ?
- Comment les parents comprennent-ils cette demande ?
- Et eux, que demandent-ils ?

Le travail du professionnel est de lire entre les lignes de la demande initiale pour qu'une accroche soit possible vers une demande propre du sujet.

- Comment rendre compte de la complexité de la demande et comment travailler avec ?

On peut créer **un parallèle autour de la question de la demande initiale** à l'adresse du dispositif du PRE et c'est pourquoi je souhaitais commencer mon intervention avec cette introduction. Le parallèle pourrait également se rejoindre **autour de la question des projections qui se traduisent sous forme d'attente dans la demande initiale**

- Cette proposition faite par un tiers à l'adresse des parents n'est pas sans conséquence autour de la question de l'attente des parents, mais également autour de celle de l'investissement dans ce temps de rencontre singulière que le premier entretien va inaugurer.

Aussi, je voulais remonter donc à l'origine de la demande qui va inaugurer la rencontre, qui va inaugurer des positions qui ne sont pas figées mais qui vont être à requestionner dans la rencontre et le travail.

1. ORIGINE de la demande

1.1 Le tiers : la voix des professionnels

La proposition initiale peut être formulée au sein de tout un réseau partenarial et la demande sera colorée par l'identité professionnelle du professionnel

que je nommerai le « passeur » : tonalité éducative pour les acteurs sociaux, rapport à l'apprentissage pour les portes paroles de l'enseignement, une tonalité de soin pour le milieu médical. Que dire de la voisine portée par une tonalité de proximité dans le souci de l'autre ou de la rivalité ?

La fonction du « passeur » est essentielle à la fois en terme de compétences et de savoirs, elle accroche la question des représentations, de la norme sociétale dans les différents domaines, soins, éducation, ou scolarité.

C'est donc pourtant bien de manière originelle la première pierre du cadre du PRE dont les parents vont se saisir ; la question est celle de savoir si cela répond à leur besoins ?

Et de quels besoins s'agit-il ? et donc de quelles demandes ? C'est l'importance accordée à la fonction et au savoir du « passeur » qui va déterminer la direction des attentes parentales et participent à l'adhésion parentale ou à la soumission à une forme d'injonction.

C'est pourquoi ce tiers professionnel qui inaugure la demande s'inscrit déjà dans la représentation parentale du dispositif du PRE. Et à l'inverse, l'indication vers le PRE s'inscrit également dans la représentation des professionnels autour d'une situation familiale.

1.2 Comment la famille va-t-elle se saisir du projet PRE ?

Ressenti d'injonction ou proposition d'aide ? Soumission ou adhésion ou sidération ?

- Le terme d'injonction traduit une position de soumission à une autorité. Qu'elle soit consciente ou inconsciente, l'injonction peut participer à divers processus chez celui à qui elle s'adresse :
 - à la fois une position de passivité : donner à l'autorité un pouvoir au risque d'adopter une posture infantile en y répondant
 - à la fois une position dépressive dans le constat d'une forme de d'impuissance à exercer leur fonction parentale.
 - Les défenses mises en œuvre face à une proposition d'injonction sont plus massives.
- La proposition d'aide sera accueillie de manière moins défensive ; les parents tout en reconnaissant leurs difficultés vont pouvoir se mobiliser

pour requestionner leurs positionnements éducatifs avec un partenaire, tout en préservant leur volonté d'évolution pour leur enfant.

- Le terme d'adhésion est lui aussi ambivalent car il induit à la fois une vraie reconnaissance de besoin d'aide mais peut aussi correspondre à un non choix ou à une impossibilité de s'y opposer.
- Quelques fois les parents n'ont pas eu le temps d'identifier le besoin, la proposition s'inscrit trop tôt dans leur parcours. Tout en reconnaissant ce besoin, ils ne se sont pas appropriés leur demande, ce qui pourra limiter leur inscription dans le projet.
- Les parents peuvent aussi se trouver dans une forme d'incapacité de penser, de sidération. Ils ne peuvent plus soutenir la difficulté que présente leur enfant. Ils peuvent alors se laisser saisir, à travers la confiance accordée à un tiers extérieur, par ce dispositif pour témoigner de leurs difficultés d'être acteurs de la situation et mettre en mouvement une dynamique pour leur enfant. C'est une forme d'adhésion passive initiale.
- Comme nous l'avons évoqué, l'adhésion des parents peut se référer à diverses postures plus ou passives ou actives ; la compréhension de ce qui se jouent pour eux à travers la demande initiale inaugurer la construction de l'espace intermédiaire qui pourra se construire dans le cadre du projet.

1.3 Définitions du PRE : la complexité des signifiants multiples et leurs interprétations.

➤ Echanges avec la salle

- Comment est entendu le titre prometteur de « projet de réussite éducative » ?
- Difficultés de définitions ?
- Difficultés d'interprétations ?
- Spécificité des fonctionnements selon les régions ?
- Comment les différents acteurs peuvent-ils entendre cette définition ?
- Et vous ?
- Comment définissez-vous le projet de réussite éducative ? pour les parents ? Pour les enfants ? quelles sont les différences ?



- De quelle place parlez-vous ? (parents, enfants, accompagnateurs, coordinateurs)

➤ **Étymologie des différents termes : PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE**

• **Projet**

- Le mot « projet » et son utilisation dans les sciences humaines - L'étymologie : l'idée de « jeter en avant » L'origine latine du mot « projet » (projicio) renvoie à l'idée de « jeter en avant » Avant de prendre son acception actuelle, le mot est utilisé dans le domaine du bâtiment ou dans celui de la guerre et désignait tantôt « des éléments architecturaux jetés en avant » comme les « balcons sur une façade » [Boutinet, 2008, p. 14] tantôt une « embuscade » [p. 14, note 1].

- *En architecture*, une dissociation dans le temps du projet et de son exécution. D'abord spatial, cet « en avant » devient temporel au XV^{ème} siècle, pendant la renaissance italienne. Dans le domaine de l'architecture, le projet accompagne la recherche de rationalisation des processus de construction et de maîtrise de l'espace en introduisant une dissociation entre la conception (élaborée en amont par l'architecte et assimilable ici au projet) et la réalisation

Cette acception du mot « projet » se rapproche de son utilisation actuelle. Elle fait référence à une première phase de détermination précise d'une idée ou d'un concept, qui précède une deuxième phase de mise en œuvre.

- *En philosophie* : un effort pour sortir de soi. L'utilisation du mot projet en philosophie revêt un sens différent. Elle amène plutôt à concevoir le « projet » à la fois comme un effort pour « sortir de soi » et une interaction entre le Moi et le Non-Moi, c'est-à-dire entre l'individu et son environnement
- *En sociologie* : Une sociologie orientée vers l'acteur. Enfin, en sociologie, le terme « projet » a été utilisé dans les années 70 pour réintroduire de l'action.

Définition : *un mode d'anticipation opératoire partiellement déterminé* - Une anticipation opératoire... Le sens actuel du mot « projet » hérite partiellement de ces différentes acceptions. Dans un ouvrage de référence, Anthropologie du projet, J.-P. Boutinet définit le projet comme une « *anticipation opératoire partiellement déterminée* » [p. 64]. Le projet est en effet une anticipation au sens où il cherche à appréhender l'avenir, et opératoire parce qu'il fait référence à un futur qu'il « *va chercher à faire advenir* » [p. 66]. Pour ces raisons et parce qu'il est résolument tourné vers l'action, le projet se trouve en fait entre ces deux pôles extrêmes, et c'est en ce sens qu'il est « *partiellement déterminé* ». Son « *caractère partiellement déterminé fait qu'il n'est jamais totalement réalisé, toujours à reprendre, cherchant indéfiniment à polariser l'action vers ce qu'elle n'est pas* » [p. 67].

• **Réussite**



RÉUSSITE, ISSUE., Ces deux mots ont le même radical (lat. exire, sortir), et ne diffèrent que par le préfixe re. Aussi le sens ne diffère guère, et il est difficile de sentir une nuance entre : Je ne sais quelle sera la réussite de cette affaire, ou l'issue de cette affaire. Son pendant échec

- **Educative/ Education :**

étymologie du mot " éducation " [2][2] Rac. lat. dux, ducis (guide, chef), d'où ducere (conduire) " *L'étymologie suggère que éduquer consiste : soit à faire sortir l'enfant de son état premier ; soit à faire sortir de lui (à actualiser) ce qu'il possède virtuellement* " (P. Foulquié, *Dictionnaire de la langue pédagogique*).

On le trouve en 1690 dans le *Dictionnaire* d'Antoine Furetière avec la définition suivante : " *Soin qu'on prend d'élever, de nourrir les enfants ; se dit plus ordinairement du soin qu'on prend de cultiver leur esprit, soit pour la science, soit pour les bonnes mœurs.* "

Chez les grecs, les éducateurs les emmenaient seulement sur le chemin de l'école.

- Quels éclairages ? ou réflexions ?
- N'existe-t-il pas un paradoxe entre réussite et projet ?
- Comme si le projet induisait la réussite, éducative de surcroît ?
- Qui est acteur du projet ?
- Est-ce l'enfant ?
- Le professionnel ?
- Ne faut-il pas différencier le commanditaire du projet, et le porteur du projet et l'acteur du projet ?
- N'existe-t-il pas une telle multiplicité d'interprétation personnelle autour des ces notions que l'on peut se perdre ?

➤ **Conclusion personnelle de la définition :**

De la recherche de l'étymologie, l'interprétation qui relie l'ensemble des définitions peut finalement se focaliser sur la question de faire émerger à travers la dynamique du projet le cheminement d'un acteur d'un état vers un autre à travers un processus de construction identitaire.

1.4 Comment les parents peuvent-ils donner du sens à ces signifiants du projet de réussite éducative ?

Accrochage à la notion de réussite et décrochage scolaire

Les situations qui ont été évoquées en groupe d'analyse de pratique avec les accompagnateurs du Pre témoignent dans les familles d'une focalisation autour de la notion de réussite scolaire, associée principalement au travail sur le scolaire comme remédiation.

- Qu'est ce qui amène les parents à se focaliser sur la remédiation scolaire ?
- Quels sont les processus de résistance en jeux dans cette juxtaposition autour du seul symptôme scolaire ?
- Comment les parents pourraient-ils faire l'impasse sur l'arrêt sur image du mot REUSSITE au delà du projet et de l'éducatif ?
- Le mot de réussite ne fait-il pas trop sous-entendre la question de l'échec ?
- C'est là, sans doute, qu'il y a accrochage et résistance, car l'association réussite éducative relie à celle de l'échec éducatif et touchera la question de l'éducation, des compétences familiales en œuvre.

Décrochage scolaire : l'origine de la demande à travers le symptôme scolaire

Cet exposé s'appuie sur le fait que le dispositif du PRE appréhende l'échec comme un symptôme qui prend en compte le fonctionnement psychique du sujet. C'est aussi dans cette conception du symptôme que la conception de l'analyse de pratique prend tout son sens.

L'enfant est au centre de ce dispositif, un enfant qui se trouve en prise avec des difficultés d'investissement.

- Comment évaluer ce qui fait obstacle à son mouvement de croissance affectif et cognitif ?
- Est-ce du registre du conflit intrapsychique de l'enfant ?
- Se trouve-t-il aux prises à des conflits de loyauté ?
- Existe-t-il des difficultés communicationnelles avec l'école ?
- Est-ce un dysfonctionnement relation intrafamilial chronique ou temporaire ?
- Comment les parents entendent-ils le symptôme scolaire de leur enfant ?
- En quoi le symptôme scolaire rejoint-il une problématique familiale autour de la question de la réussite scolaire ?
- De quoi l'enfant est-il porteur pour soigner les blessures narcissiques de ses parents ?
- En quoi le symptôme scolaire rejoint-il une problématique familiale d'intégration dans la société française pour des familles d'immigrants ?



- Quels enjeux se profilent autour de la question de la réussite ?

Travaillant avec une approche plurielle de la singularité, ces questions restent ouvertes.

Conclusion :

Afin d'avancer sur la question de la réussite du projet et de celle de la rencontre entre les attentes parentales et professionnelles, nous suggérons deux pistes de réflexion : la première pourrait concerner l'axe communicationnel (réflexions avec les partenaires autour du dispositif et de sa présentation tant orale qu'écrite), la deuxième consisterait à travailler avec les parents autour de leurs représentations pour élaborer leur demande et se saisir du dispositif.

2. Eclairage psychologique :

Deux notions semblent essentielles pour tenter d'apporter un éclairage autour de la construction de l'espace intermédiaire.

L'enfant qui est en souffrance « scolaire » se trouve aux prises avec la difficulté d'acceptation d'une réalité sociale ou sociétale dans laquelle il a du mal à s'inscrire, à prendre sa place. Ce faisant, il met en place une forme de position régressive qui l'enferme dans un sentiment d'omnipotence, de surpuissance aussi de façon paradoxale, même s'il se trouve en souffrance. Ses difficultés à s'ouvrir au monde, à rentrer dans les apprentissages, à se soumettre à la loi, le maintiennent dans une position infantile.

Ce collage se déploie dans le symptôme scolaire qui n'en n'est que la face immergée. Aussi, peut-on questionner une problématique du lien qui met à mal les représentations parentales, leur fonction même de contenant psychique. Aussi, les parents participent-ils consciemment ou inconsciemment à cette forme de posture régressive de leur enfant et ne favorisent pas sa prise d'autonomie affective.

- **Comment accompagner la fonction parentale dans le travail de séparation ?**

Nous partirons du travail de Bion autour de deux notions qui nous semblent en œuvre : l'appareil à pensées les pensées et la rêverie parentale.

Les parents qui vont faire cette adresse de demande d'aide pour leur enfant, se trouvent dans une forme d'incapacité de penser, une forme de sidération qui ne leur permet plus de mettre en route leur appareil à pensée les pensées pour soutenir la difficulté que présente leur enfant qui lui-même présente la même difficulté de sidération et d'arrêt.

Cette hypothèse de travail se relie au travail de Bion autour de la nécessité pour la construction psychique de l'enfant que les parents puissent être suffisamment contenant pour absorber les angoisses de leur enfant et de lui permettre ainsi de symboliser des éléments néfastes pour lui, les éléments betas en éléments alphas, qui vont permettre une forme de séparation possible et inaugurale d'une ouverture vers le monde. C'est ce processus que Bion nomme l'appareil à pensées les pensées.

- Dans le projet autour de l'enfant par le PRE, la rêverie professionnelle est agissante.

Pour que l'appareil à pensée fonctionne il faut que les parents se trouvent dans une capacité de rêverie parentale, c'est-à-dire qu'ils puissent dans une forme d'écoute extrême de leur enfant répondre à ses besoins primaires mais en même temps pour permettre à l'enfant de pouvoir après avoir vécu cette phase d'omnipotence, de pouvoir accepter la séparation sans être anéanti. Cette rêverie parentale est associée au Holding psychique de Winnicott qui permet à l'enfant d'être porté par sa mère dans la construction psychique de son identité tout en essayant les attaques qu'il sera tenté de faire à l'adresse de ses parents.

La rêverie professionnelle pour suppléer à l'arrêt de la rêverie parentale momentanée et ainsi contenir les angoisses des protagonistes. C'est ici que cette notion plus théorique fait lien **autour de la question de la demande initiale.**

- **Comment favoriser la séparation et l'ouverture?**

La construction d'une aire de jeux, une aire de JE où parents et enfants se rejoignent pour affronter la réalité. L'éclairage de D.W.Winnicott nous permet de développer la question de l'espace intermédiaire, appelée aire transitionnelle.



L'espace intermédiaire c'est l'endroit où l'enfant expérimente à l'aide du jeu les différentes possibilités pour pouvoir supporter de les vivre dans la réalité. Cet espace intermédiaire est une aire de séparation entre les enjeux psychiques angoissants et la réalité.

Winnicott en parlant de son travail thérapeutique dans le sens du soin évoque l'importance de cette aire d'expérience et de jeu : « mon travail est d'accompagner un enfant là où il s'est arrêté de jouer » c'est à dire qu'il ne se trouve plus dans la capacité de supporter une certaine réalité.

Faire entrer les parents dans cette aire intermédiaire est aussi celle que propose l'ensemble des prises en charge pour prendre soin de la difficulté d'un enfant. Chaque partenaire se trouve dans cette relation à trois où parents, enfant, professionnel s'inscrivent dans un cadre qui inaugure des espaces à construire. Espace entre l'école et l'enfant, espace entre l'enfant et sa famille, espace entre la famille et la société.

Aussi, le cadre du PRE est en soi un espace transitionnel et réintroduit un espace dans un contexte familial dans lequel il existait une forme d'arrêt : coordinatrices, accompagnatrices, ou l'ensemble des partenaires fonctionnent comme des tiers. Cette fonction séparatrice du tiers peut être agissante, dans la mesure où elle peut permettre des réaménagements psychiques importants et restituer aux parents leurs fonctions et, celle de leur enfant.

Aussi, en proposant à l'enfant et à sa famille d'ouvrir un espace transitionnel entre le monde et la famille, vous offrez ainsi la possibilité par la proposition du PRE à l'enfant de jouer à être un enfant, de jouer à être un élève, de jouer à être afin qu'il puisse devenir.

Le pre est en soi un processus créatif où la co-réflexion organise la création du cadre.

Jouer c'est faire dira Winnicott, faire c'est être acteur, c'est être au centre du processus de création, c'est l'ouverture vers le monde, dans des processus créatifs. C'est pourquoi dans la question initiale, au lieu de co-réflexion, j'y ai entendu collaboration, dans un principe actif de mise en œuvre.

Par les sorties culturelles, dans l'ouverture au monde dans des processus créatifs, on se retrouve dans cet espace intermédiaire, cher à Winnicott qui énonce que ce sont dans les processus créatifs que peut s'exprimer les espaces intermédiaires.

Conclusion

En questionnant les origines de la demande, en questionnant la définition du PRE, et la pluralité des représentations évoquées, l'accent voulait se porter sur le temps inaugural qui va inscrire le projet familial et professionnel.

Nous ne sommes pas dupes du fait que nous n'avons pas parlé de la demande directe l'enfant, bien que l'on puisse retrouver des processus psychiques similaires, la complexité de ce qui se joue pour l'enfant mériterait d'être développée.

- Quand peut-on considérer que les attentes professionnelles et familiales se rejoignent ?
- Lorsque les parents formulent des demandes propres ?
- Lorsque l'enfant formule des demandes ?
- Le cheminement dans cette demande initiale vers une demande subjective n'est-elle pas le cadre même du PRE... tout en indiquant sa fin ?
- Ne faudrait-il pas considérer que les écarts entre les demandes familiales et institutionnelles caractérisent le postulat de base inscrivant la raison d'être du Pre ?